



SECTEUR HABITATION
C.P. 8000, 265, boul. Montagnais Uashat, (Qc) G4R 4L9
Tél.: (418) 962-0327 Téléc.: (418) 968-0937

- - -AVIS PUBLIC- - -

Uashat, le 2 mai 2018

RENCONTRE PUBLIQUE POUR LES DEMANDES DE PRÊTS MINEURS ET MAJEURS

Le secteur politique utilisera les critères d'admissibilité de la politique d'habitation de 2014.

PARTIE 6 : PROGRAMME AMÉLIORATION ET ACQUISITION (PRÊT MINEUR)

6.2 Critères d'éligibilité du programme

- A. Être propriétaire d'une résidence depuis de trois (3) ans ;
- B. Ne pas avoir bénéficié d'un programme de prêt de rénovation (3 ans) ;
- C. Ne pas avoir de dettes ou arrérages, de services municipaux, de loyer ou autres envers à I.T.U.M. ou si tel est le cas prendre entente pour tous les montants dus

PARTIE 7 : PROGRAMME DE RÉNOVATION MAJEURE (13 000\$ ou 26 000\$)

7.2 Critères d'éligibilité du programme

- 7.2.1 Être propriétaire-occupant depuis plus de trois (3) ans ;
- 7.2.2 Avoir un dossier de paiement régulier envers I.T.U.M. et respecter ses engagements depuis 1 an ;
- 7.2.3 Ne pas être client d'un logement locatif ;
- 7.2.4 Ne pas avoir bénéficié de programme P.A.R.E.L. de la S.C.H.L. d'au moins quinze (15) ans ou du programme de rénovations majeur d'I.T.U.M. ;

MÊME DATES POUR LES LETTRES ET RENCONTRES DE DEMANDES DES MAISONS

SECTEUR HABITATION